



www.ccbrianconnais.fr

**DELIBERATION**  
**N°2018-79 du 25 septembre 2018**

**OBJET : Signature des statuts modifiés de la  
Société Publique Locale Eau Services Haute  
Durance (SPL ESHD)**

*Rapporteur : M. le Président*

Le 25 septembre 2018 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 19 septembre 2018 en la salle du Conseil, Les Cordeliers, sous la présidence de M. Gérard FROMM.

Nombre de conseillers en exercice : 36

Présents : 25

Nombre de pouvoirs : 8

Mme Fanny BOVETTO est nommée secrétaire de séance.

**Sont présents :** M. Gérard FROMM, Mme Nicole GUERIN, Mme Francine DAERDEN, M. Éric PEYTHIEU, Mme Fanny BOVETTO, M. Yvon AIGUIER, Mme Marie MARCHELLO, M. Alain PROREL, Mme Renée PETELET, M. Mohamed DJEFFAL, Mme Claude JIMENEZ, M. Romain GRYZKA, Mme Catherine VALDENNAIRE, M. Jean-Franck VIOUJAS, M. Jean-Pierre SEVREZ, M. Jean-Louis CHEVALIER, M. Pierre LEROY, Mme Catherine BLANCHARD, Mme Martine ALYRE, M. Nicolas GALLIANO, M. Gilles PERLI, M. Thierry BOUCHIÉ, M. Olivier FONS, M. Sébastien FINE, Mme Patricia ARNAUD.

**Ont donné pouvoir :** Mme Catherine GUIGLI à Mme Francine DAERDEN  
M. Maurice DUFOUR à Mme Nicole GUERIN  
M. Gilles MARTINEZ à M. Gérard FROMM  
M. Bruno MONIER à M. Olivier FONS  
Mme Catherine MUHLACH à M. Romain GRYZKA  
M. Jean-Marius BARNEOUD à M. Jean-Franck VIOUJAS  
M. Emeric SALLE à M. Gilles PERLI  
M. Charles PERRINO à Mme Patricia ARNAUD

**Vu** l'arrêté préfectoral n° 05-2018-09-05-001 du 05 septembre 2018 approuvant les statuts de la Communauté de Communes du Briançonnais notamment en matière de réalisation ou de participation à la réalisation d'études préalables permettant de préparer les transferts de compétence,

**Vu** les statuts de la SPL « Eau Services Haute Durance » ESHD approuvés le 4 novembre 2015, définissant ses activités relatives au grand cycle de l'eau pour le compte et sur le territoire de ses actionnaires,

**Vu** la délibération n° 2017-06 du 7 février 2017 relative à l'entrée de la Communauté de Commune du Briançonnais dans le capital social de la SPL ESHD et l'achat d'actions afin de devenir membre minoritaire à hauteur de 5 % de la SPL ESHD,

**Vu** l'assemblée générale extraordinaire de la SPL ESHD, qui a approuvé, par délibération du 9 mars 2017, les nouveaux statuts, et l'entrée de la CCB au capital social de la SPL ESHD,

**Vu** la délibération n°2017-43 du 27 juin 2017, désignant le représentant de la CCB au sein du conseil d'administration de la SPL ESHD,

**Vu** la délibération n°2017-85 du 26 septembre 2017, autorisant la signature des nouveaux statuts de la SPL ESHD, suite à l'adhésion de la commune de Névache,

**Considérant** que les études préalables au transfert de compétence de l'eau potable vers l'EPCI sont rattachées aux missions du grand cycle de l'eau,

**Considérant** que l'Assemblée Générale Extraordinaire de la SPL ESHD du mercredi 18 juillet 2018, a approuvé à l'unanimité, l'entrée au capital social de la commune de La Grave,

**Considérant** que l'entrée d'une collectivité au capital social de la SPL ESHD modifie de facto les statuts de la structure qu'il convient ensuite d'approuver,

**Considérant** qu'il sera nécessaire de procéder à la signature des nouveaux statuts afin de permettre leur entrée en vigueur,

**Vu** l'avis favorable de la commission « Administration Générale et Finances » du jeudi 6 septembre 2018,

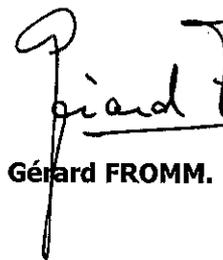
**Vu** l'avis favorable du bureau des vice-présidents du lundi 10 septembre 2018,

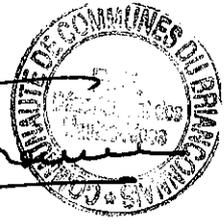
**Le Conseil Communautaire à l'unanimité** - 2 abstentions (Jean-Franck VIOUJAS, Jean-Marius BARNEOUD) :

- **Autorise** M. le Président ou son représentant à signer les nouveaux statuts, et tous les documents liés à cette modification statutaire, suite à l'entrée de la commune de La Grave au capital social de la SPL ESHD.

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme  
Le Président,

  
**Gérard FROMM.**



Date affichage : **03 OCT. 2018**